



Lundi 24 juin 2013

Régime indemnitaire et licence ATSEP !!!

Dans son dernier tract l'UNSA IESSA déclare que « FO a demandé le retrait de la revalorisation de la PEQ » et insinue que FO projette de faire remplacer les IESSA par des TSEEAC et des Ouvriers d'Etat.

Médisance et détournement des propos ou bien simple moment d'inattention en fin de réunion ?? Vu la campagne de dénigrement et l'agressivité subite de l'UNSA cela s'apparente plutôt à une sorte de crise d'angoisse totalement irraisonnée et incontrôlée !!

Clarifions la situation afin que chacun puisse juger de la pertinence des frayeurs de l'UNSA.

Régime indemnitaire des personnels techniques (IESSA/ICNATSEEAC/IEEAC)

Ce régime indemnitaire est basé sur des primes liées :

- aux corps et au grade (prime de technicité),
- à l'emploi (EVS/RSI),
- à une activité spécifique ou qualification (ISQ/PEQ/Polyvalence/ISH/ISC/ESARR...).

Jusqu'en 2010 toutes ces primes ont fait l'objet d'une revalorisation annuelle.

Le mécanisme était le plus souvent basé sur la prime de technicité qui, une fois revalorisée, entraînait mécaniquement l'augmentation des autres primes qui lui sont liées (ISQ/IS/Polyvalence/SupISQ...). Le processus était le même pour l'EVS avec la même incidence pour la hausse pour la PEQ.

Pour mémoire, nous rappelons que la totalité de ces primes sont « gelées » depuis 4 ans !

Dans la Version 1 du protocole, la DGAC a fait la proposition de déconnecter l'EVS de la PEQ et la prime de technicité des autres primes qui lui sont liées !!

Cette proposition de l'administration est clairement un recul social et une rupture des équilibres et de l'équité tant vantée par certains !! FO a en toute conscience refusé de cautionner ce retour arrière qui entraîne une perte immédiate de pouvoir d'achat si les primes ne sont plus revalorisées dans leur ensemble et donne toute liberté à l'administration de revaloriser les unes... et pas les autres !!!

D'où la demande de FO de retirer les tableaux (qui ne comportaient aucun chiffre) concernant l'ISQ et la PEQ. Ceux-ci n'ayant aucune raison d'être si l'on souhaite maintenir le régime indemnitaire en vigueur qui prévoit un mécanisme de revalorisation qui prend en compte TOUT l'ensemble !

Pour mémoire, seul FO demande la revalorisation de l'ensemble des primes pour maintenir l'unité et l'équilibre entre les corps et les fonctions !!



Attention DANGER !! TSEEAC et Ouvriers d'Etat en liberté !!

Le Statut des TSEEAC a récemment été revu et acté en CT Ministériel du 16 mai 2013, il s'agissait de publier une nouvelle grille indiciaire pour le 3ème grade et de mettre à jour quelques passages devenus obsolètes. Une de ces mises à jour fait aujourd'hui « bondir » l'UNSA :

« Peuvent seuls réaliser des tâches critiques pour la sécurité dans les services techniques des centres opérationnels de la navigation aérienne, notamment dans les domaines de l'énergie et de la climatisation, les techniciens supérieurs des études et de l'exploitation de l'aviation civile titulaires d'une licence de personnel de maintenance et de suivi technique des systèmes de la navigation aérienne, délivrée dans les conditions fixées par arrêté du ministre chargé de l'aviation civile, complétée des qualifications et autorisations d'exercice exigées par la fonction exercée. »

A priori rien de bien menaçant pour nos collègues IESSA !! L'UNSA n'a d'ailleurs fait aucune remarque ni commentaire en CTM !!

La sur-réaction de l'UNSA a été déclenchée (assez tardivement) par le terme « notamment » qui, à leur avis, permettrait de délivrer une licence ATSEP à tous les TSEEAC et OE qui déferleraient ensuite dans les supervisions et d'en exclure les IESSA !! L'effet de loupe provoqué par l'UNSA est totalement hors de propos.

Voyons un peu les « faits » et chacun jugera ensuite de la « gravité de la menace » :

- dans ce protocole la DGAC a annoncé la suppression de 35 postes TSEEAC contre 15 suppressions IESSA pour des populations actuelles équivalentes,
- les DERNIERS 15 à 20 OE seront recrutés cette année, plus AUCUN recrutement pour ce corps à partir de 2014 !!
- la délivrance de la licence ATSEP nécessite l'acquisition de compétences qui ne sont plus enseignées aux TSEEAC durant leur scolarité à l'ENAC depuis plus de 15 ans. La nouvelle formation initiale TSEEAC vient d'entrer en vigueur en septembre 2012 et dure 3 ans, doit-on déjà en élaborer une nouvelle qui durera 4, 5 ou 6 ans pour acquérir la licence ATSEP ??
- un déficit chronique de TSEEAC et d'OE depuis des années conduit l'administration à abandonner certaines des missions assurées par ces 2 corps !! La DGAC nous a-t-elle caché un recrutement massif qui permettrait de reprendre les fonctions assurées par les IESSA ?

Pour FO, le fameux « notamment » n'a d'autres raisons d'être que de permettre la régularisation de certaines situations historiques. La phrase dans le projet de texte du protocole n'a pour vocation que de permettre des solutions sociales et professionnelles à l'issue de réorganisations ou fermetures de service comme cela a déjà été réalisé dans un passé récent et qui n'a causé de préjudice à personne !!

Dans tous les cas, la déferlante de TSEEAC et d'OE qui risque d'emporter le corps des IESSA devrait pouvoir tenir dans le creux de la main !!

FO n'a jamais demandé le retrait de mesures (ou de primes) dont peuvent bénéficier aujourd'hui les personnels, quels qu'ils soient ! FO ne demande pas non plus l'éradication du corps des IESSA !!

Par contre FO veille (à minima) au maintien des acquis sociaux de TOUS les personnels !! FO tient également à préserver les équilibres entre les corps et les fonctions par souci d'équité !! FO tient ses engagements de défense de TOUS les personnels dans une DGAC UNIE !!

Il est vrai que ce sont peut-être des notions totalement étrangères à un « club de corporatistes ».

Vous souhaitez défendre l'avenir des services et des personnels de la DGAC ? REJOIGNEZ FO !

<http://www.fodgac.fr/fr/adhesion/>

Contacts FO : Thierry MOROT Pierre MEYBONSNNA-FO

